

Valérie OPPELT

Députée de Nantes

Rapport

Le grand
débat national



Atelier du 14 janvier 2018

Nantes

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. La fiscalité et les dépenses publiques

- A. Interrogations
- B. Propositions
 - a) L'État
 - b) Les revenus
 - c) L'entreprise
- C. Ouverture

II. L'organisation de l'État et des services publics

- A. La place des services publics dans notre société
 - a) Constat
 - b) Propositions
- B. Réformer les services publics
 - a) Constat
 - b) Propositions
 - Évaluation
 - Simplification
 - Accélérer le numérique
 - Formation / passerelles
 - Budgets
 - S'adapter

III. La Transition écologique

- A. Constat
- B. Propositions
 - a) Les énergies renouvelables
 - b) Faut-il limiter l'accès dans les grandes villes aux véhicules les plus polluants ?
 - c) Le financement de la transition écologique
 - d) Des solutions concrètes
 - e) Accélérer la transition environnementale
 - f) Biodiversité et paroles scientifiques

IV. La démocratie et la citoyenneté

- A. Constat
 - a) Le vote blanc
 - b) Le vote obligatoire
 - c) Le vote à la proportionnelle
 - d) Diminution du nombre de parlementaires/élus
 - e) Référendums et pétitions
- B. Propositions

CONCLUSION

INTRODUCTION

Le mouvement social des Gilets Jaunes datant du mois de novembre 2018 a suscité de nombreuses interrogations, des remises en question, des envies de partager des idées dans notre pays.

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a décidé d'engager un Grand Débat National afin de débattre ensemble de questions essentielles pour les Français et de faire vivre notre démocratie.

Valérie Oppelt, députée de Nantes, avait dès le mois de décembre 2018 prévu d'organiser début janvier 2019 un atelier citoyen (le neuvième depuis le début de son mandat) autour des quatre grandes thématiques proposées par le Chef de l'État et le Gouvernement. Ainsi, le 14 janvier 2019, une petite centaine de personnes ont répondu à l'invitation et sont venues discuter et faire des propositions sur la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique et la démocratie et la citoyenneté.

Par ces réunions et ces débats organisés partout en France, il s'agit d'envisager des solutions pour l'avenir du pays sur des problématiques majeures.

Ce rapport traduit la transcription de l'ensemble des interventions, des interrogations et des propositions qui ont pu être énoncées au cours de la réunion.

Il sera publié sur le site du granddebat.fr et envoyé au ministre chargé des collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, et la secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, chargés d'animer la consultation.

I. La fiscalité et les dépenses publiques

A. Interrogations

En complément des questions posées par le Président de la République, quelques interrogations ont été formulées. Ces interrogations démontrent à chaque fois l'importance de mettre en place une pédagogie explicative.

- La fiscalité des entreprises est-elle un gage de compétitivité ?
- Pourquoi paye-t-on des impôts ? Comment l'État fonctionne-t-il ? À quoi sert l'impôt ?
- Ne faudrait-il pas supprimer purement et simplement toutes les niches fiscales ?
- Quelles sont les missions de l'État ? Quelles missions pourraient facilement être privatisées ?
- Quel système démocratique la France a-t-elle choisi ?
- Quelle compétitivité la France souhaite-t-elle défendre ?
- L'Allemagne a choisi d'axer sa politique industrielle sur la grosse industrie, qu'en est-il en France ?
- Qu'est-ce qu'apporte l'État à la vie quotidienne de nos concitoyens (éducation, transports, santé...) ?
- À quoi sert la CSG ?

B. Propositions

Préliminaires

L'intérêt général se heurte à l'ensemble des intérêts particuliers. Il est donc par définition difficile de gouverner.

Besoin de **pédagogie** pour expliquer les fondements de notre démocratie, nos modes de gouvernement, les actions politiques menées à l'échelle locale, nationale, européenne et internationale.

S'agissant des événements liés aux gilets jaunes et du mécontentement audible de ces derniers mois : le phénomène n'est pas d'une ampleur extrême. Une question se pose : pour gagner en termes de contestation, **faut-il être systématiquement violent** ? La démocratie a-t-elle son mot à dire ?

a) L'État

- Réexpliquer ce qu'est l'impôt, et à quoi il sert. Imposer une **transparence du coût des prestations** qui « semblent gratuites » : santé, éducation, logement dans une certaine mesure (ex : une journée à l'hôpital n'engendre aucun paiement pour le patient mais génère un coût qui devrait faire l'objet d'une facture) ;
- Expliquer les missions régaliennes que l'État mène et ainsi trouver une justification aux impôts payés par les uns et les autres ;
 - La propriété du sol devrait incomber à l'État. Personne ne devrait être propriétaire ;
 - Les mandats électifs devraient être honorifiques et sans revenu ;
 - Simplifier le droit et les procédures notamment fiscales ;
 - Le temps pour prendre des décisions politique et pour mener des actions sur le long terme doit exister et être bien distinct du temps médiatique, temps de l'immédiateté et du court terme. Il est urgent de réimposer un débat régalien ;
- Encourager **l'harmonisation européenne** pour éviter les dumpings et les concurrences déloyales. (Pessimisme sur la réussite de ce souhait). On a besoin de plus d'Europe. Questionnement sur la souveraineté nationale des pays ;
- Développer le monde rural en l'incorporant dans l'élaboration de la politique industrielle. Il ne faut pas couper la ruralité de l'urbanité ;
 - Baisser la **TVA** ;
 - **L'héritage** est la source la plus importante d'inégalités pour certains : il faut redistribuer les héritages ;

b) Les revenus

- Sur les problématiques du consentement à l'impôt et de l'universalité de l'impôt, il est proposé de payer l'impôt **dès le 1^{er} euro de revenu**. Tout citoyen devrait payer l'impôt, car le paiement de l'impôt participe au sentiment d'appartenance à la nation. Payer l'impôt, c'est exister. L'impôt devrait relever de la psychanalyse ;
- Construire un simulateur pour que les citoyens pilotent eux-mêmes les impôts et comprennent au travers d'un programme informatique les tenants et les aboutissants de ceux-ci ;
- Augmenter le **nombre de tranches** pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques ;
- Les **niches fiscales** devraient aider les primo-accédants plutôt que les investisseurs (loi PINEL) ;

c) L'entreprise

- Plus de transparence sur les impôts pour les sociétés ;

- Redéfinir le **sens du travail** et ce pourquoi on travaille. La question du rapport au travail est primordiale pour trouver un poste, et trouver un bon candidat à ce poste. Qu'est-ce que l'entreprise m'apporte ? L'entreprise peut être entendue parfois comme un système de consommation. Cette vision provoque certaines difficultés pour l'employeur qui n'arrive plus à signer des CDI (secteur du digital). Certaines personnes vont préférer s'engager en signant des contrats moins contraignants que les CDI. Notre société doit aussi prendre en considération ces nouveaux modes de vie ;
- Intéressant de différencier les impôts qui servent à l'investissement des impôts qui servent au fonctionnement ;
- Continuer de baisser le montant des charges sociales car certains chefs de petites entreprises notamment souhaitent embaucher mais ne le peuvent pas ;
- Différencier la fiscalité des TPE/PME de celle des grandes entreprises ;
- **Supprimer les effets de seuils** des 10 / 50 salariés ;

FOCUS

La fiscalité locale vue par un citoyen

La territorialité de l'impôt et l'égalité des contribuables ont été mises à mal avec la récente réforme de la taxe d'habitation. Au motif d'une nécessaire refonte de la fiscalité locale, des critiques justifiées de mainmise de l'administration centrale sur les échelons territoriaux destinataires de cette ressource ont été entendues. Cette réforme a en outre été bâtie sur une rupture du principe d'égalité, par le traitement différencié des 20% de contribuables présumés les plus aisés (selon un critère - l'impôt sur le revenu - sans lien avec l'objet de la taxe). Il en serait de même si l'idée parfois avancée d'un maintien de cette taxe pour les seules résidences secondaires devait prospérer.

→ Plutôt que de faire durer le dispositif actuel qui combine deux taxes désuètes, la taxe foncière et la taxe d'habitation (certes en voie d'extinction pour cette dernière, mais de façon inégalitaire, et en réalité faussement supprimée puisque l'État la compense), **serait-il inconcevable de lui substituer un impôt unique dû pour toutes formes de détention et d'usage d'actifs immobiliers, dont la gestion serait sous l'entière responsabilité des collectivités territoriales ?**

Ce pourrait être l'opportunité d'y englober l'actuel IFI qui n'est rien d'autre qu'un impôt sur la détention d'actifs immobiliers, tout comme l'est la taxe foncière, et surtout de remettre totalement à plat les bases d'assiette de cette fiscalité locale, si souvent dénoncées comme inadaptées.

Il existe sûrement des critères de valorisation des actifs immobiliers (pourquoi d'ailleurs continuer de parler de bases locatives ?) plus pertinents que le nombre et la surface des pièces, ou le détail des équipements sanitaires : la localisation, l'ancienneté et la qualité de la construction, la performance énergétique, les références de transactions, ...

C. Ouverture

La société manque d'une **vision sur le long terme**. Les gens sont prêts à faire des sacrifices mais il faut qu'ils sachent pourquoi et dans quel but ils en font.

L'ensemble des citoyens attend qu'on leur dise quel est notre modèle de société et quel sens on peut donner à la vie de chacune et chacun. Un besoin d'éducation citoyenne se fait sentir.

La France est un beau pays, « voyagez et soyez plus optimistes ! »

II. L'organisation de l'État et des services publics

Métaphore de la course au bien commun

Le bien commun veut dire que les gens doivent arriver au même endroit au même moment, mais pour cela, il faut peut-être faire partir les gens d'endroits différents.

Rôle du Conseil économique social environnemental régional (CESER) :

Le CESER s'est fortement mobilisé sur le grand débat et reprend l'ensemble de ses précédentes propositions afin de les actualiser. Le CESER et ses représentants ont la volonté d'assister aux réunions afin de vérifier s'il y a des convergences entre les demandes actuelles et les précédentes propositions.

Les propositions mises à jour seront ensuite transmises via la plateforme sur internet.

→ **Au sujet des travaux du CESER** : ceux-ci mériteraient d'être mieux connus car certaines propositions qui avaient pu être faites par l'organisation ont été mises en avant par le mouvement de contestation actuel.

A. La place des services publics dans notre société

a) Constat

Les français sont attachés à leurs services publics et à leur présence au plus près d'eux. Mais les français considèrent également que la France est championne du monde de la fiscalité. Une contradiction apparaît car les impôts sont de plus en plus lourds à supporter et les services publics sont de plus en plus éloignés des français.

Il semble donc nécessaire de diminuer les dépenses publiques pour, dans un second temps, diminuer les impôts.

Le dernier mouvement de contestation est issu d'un sentiment de ras le bol fiscal, qui s'est traduit par une grande contestation de la hausse de la fiscalité sur les carburants.

→ Il est nécessaire de revoir la logique selon laquelle quand il y a un problème, la solution se trouve dans l'augmentation de la fiscalité.

En dehors des grandes métropoles et des zones urbaines, les citoyens ont l'impression que les services publics sont insuffisants. Ils ont le sentiment de payer pour un service dont ils ne peuvent pas ou plus bénéficier.

Ce constat est d'autant plus fort quand des habitants de zone urbaine s'installent dans une zone rurale. Ils ne comprennent pas pourquoi ils n'ont plus accès à ces services publics en changeant seulement de localité.

De plus, les dernières réformes ont abouti à la création de nouvelles couches structurelles sans se poser la question de la valorisation des services rendus au citoyens.

Par exemple, au sujet de la présence hospitalière dans les territoires, la politique a été de rationaliser leurs présences. Ainsi une maternité trop petite, qui ne disposait plus des outils pour dispenser une offre acceptable est fermée. Au-delà du fait que le service ne respecte pas certains critères de qualité, la décision adoptée est la suppression plutôt que l'adaptation.

Cette politique a engendré la disparition pure et simple, à plusieurs endroits du territoire, de services publics.

S'agissant de la relation entre l'État et ses services publics les plus éloignés, les niveaux de proximité aux citoyens ont énormément changé.

b) Propositions

- **Réorganiser les mairies** en les regroupant pour leur donner plus de pouvoir ;
- Mettre en place un **guichet unique** directement dans les mairies pour regrouper les administrations fiscale et sociale ;
- Créer un pôle au sein de la mairie avec accès direct à un ensemble de services publics déterminés (La Poste, la SNCF, La CAF...) ;
- Développer la **polyvalence** des services publics dans les zones rurales ;
- **Numériser** tous les dossiers administratifs (simplification) ;
- Prévoir un **accompagnement** des usagers et des agents pour que ces transformations soient une réussite.

B. Réformer les services publics

a) Constat

Dans une logique d'efficience entre la dépense et le service rendu, les moyens donnés semblent pour certains profiter plutôt aux catégories dites privilégiées qui ont plus de facilité pour accéder aux services proposés.

Par ailleurs, les administrations souffrent de plusieurs maux notamment liés à leur gestion budgétaire relevant de plus en plus à la fois du public et du privé. Ainsi, la gestion budgétaire d'une enceinte telle un IUT relève non seulement d'un apport de financements

publics, mais également de ressources propres. Le chef d'établissement se révèle être aussi un véritable chef d'entreprise qui se doit de valoriser économiquement son école. Il s'agit là d'une nouvelle approche qu'il faut accompagner.

Cet exemple peut être élargi à plusieurs autres domaines, et à ce titre, il devient caricatural d'opposer la fonction publique au monde socio-économique.

Par ailleurs, au moment où les services communaux ont été créés, ils étaient adaptés à des bassins de vie. Depuis, ces bassins de vie se sont élargis. Il n'est donc pas irrationnel de vouloir développer les services municipaux et de les mutualiser à l'échelle des nouveaux bassins de vie. L'organisation territoriale basée sur les communes n'est peut-être plus le bon échelon.

La mainmise de la structure publique telle que représentée par les ministères, les collectivités territoriales, l'administration de manière générale, interpelle. Ainsi, la métropole nantaise va jusqu'à définir la localisation d'un porche d'entrée d'un immeuble.

Mais le désengagement de l'État n'est pas favorable au développement des libertés individuelles.

Comment faire pour que le politique puisse influencer sur la technostructure ?

Il y a une grande difficulté des administrations à porter des sujets de façon interministérielle. Sur des sujets transversaux tel que celui de l'apprentissage, des dispositions qui ont du mal à être mise en application à cause d'un manque de communication entre les différents interlocuteurs. Cette étanchéité semble dû à un phénomène corporatiste au sein des administrations, de l'école aux services.

Ces situations de blocages se produisent également au sein des différentes administrations, notamment dans le cas de la gestion des travaux urbains. Par exemple, l'aménagement de la Beaujoire à Nantes n'a pas été efficace puisque des engins ont d'abord creusé pour installer les canalisations d'eau, puis les tranchées ont été rebouchées pour que de nouveau les engins creusent au même endroit pour installer la fibre...

b) Propositions

▫ Évaluation

- **Évaluer la qualité** des services publics avant de les réorganiser :
 - Indice de satisfaction citoyen, satisfaction de services
 - Indice de gaspillage budgétaire
 - Indice d'efficacité
 - Tout autre indicateur de performance
- Introduire la notion de **performance et d'efficacité** au sein des services publics ;
- Instaurer un contrôle des collectivités par l'administration en définissant bien les missions de chacun.

▫ Simplification

- Simplifier le millefeuille administratif ; et simplifier les structures administratives (choisir entre les communautés de communes et les départements) ;
- Simplifier les textes législatifs et réglementaires pour que les agents administratifs délivrent aux usagers un message clair ;
- Mettre en place un **guichet administratif unique** au sein des mairies regroupant l'état civil, la CAF, la sécurité sociale, la SNCF, la Poste ...
- **Communiquer** les transformations de services publics qui réussissent pour rassurer les citoyens sur les politiques menées.

▫ Accélérer le numérique

- Faciliter les demandes et traitements ;
- Echanger les informations entre institutions ;
- Faciliter l'accès aux demandes via l'informatique pour les personnes n'ayant pas Internet ou ne sachant pas s'en servir.
- Proposer un accompagnement spécifique pour remplir les formalités sur Internet dans les guichets.

▫ Formation / Passerelles

- Développer les **formations** au sein de la fonction publique ;
- Développer les **passerelles** entre la fonction publique et la fonction privée ; en finir avec un système « monocouleur » qui nuit au système démocratique (situation des fonctionnaires de Bercy particulièrement visée) ;
- Réformer les grandes écoles en privilégiant des parcours instaurant la découverte de la sphère privée par les élèves fonctionnaires.

▫ Budgets

- **Obliger le gouvernement à tenir compte des rapports de la Cour des comptes :**
 - Respecter le budget voté
 - Interdire le dépassement de 50% du Revenu National Brut pour les engagements et achats
- Étudier les disparités importantes qui existent dans les **Outre-Mer** où le budget alloué aux services publics est sans commune mesure d'une collectivité à une autre.

▫ S'adapter

- **Adapter** l'échelon territorial communal en fonction des bassins de vie pour que les services publics attachés soient plus efficaces (ex : aire urbaine pour l'INSEE) ;
- **Élargir les horaires d'ouverture** au public (soirées, week-ends) des différents guichets/services publics pour mieux répondre aux besoins des citoyens, notamment ceux qui travaillent la journée ;
- **Changer les horaires de rendez-vous des organismes sociaux pour les migrants qui travaillent.** Comment justifier à un employeur une absence de deux jours lors de la première semaine de travail pour des obligations de rendez-vous avec divers organismes (Pôle emploi, etc.) ?
- **Création du DAP : Dossier Administratif Partagé.** À l'instar du DMP (Dossier Médical Partagé), avoir un espace personnel regroupant toutes les données administratives de chaque administré (reprendre celui des impôts et ajouter une partie administrative). → Simplification des démarches, mise en place d'un historique pour retrouver facilement toutes les informations utiles.

III. La Transition écologique

A. Constat

La transition écologique nécessite du temps, de la constance et un accompagnement social juste.

Elle ne doit pas être perturbée par des décisions brusques (changement soudain de règles, suppression d'aides, mise en place de taxes sans compensation suffisantes).

Sa mise en œuvre ne doit pas être freinée par les lourdeurs administratives et la complexité de notre technostrucure (éolien offshore, énergies marines renouvelables).

Face à l'urgence écologique, des solutions doivent être pensées pour être accessibles à tous. Il est difficile de faire des prévisions économiques et financières fiables en matière d'énergies renouvelables ce qui peut expliquer la méfiance de certains investisseurs.

Les PME/PMI du secteur des ENR ont du mal à se développer dans ces conditions. La prise de risque est jugée trop élevée. Les banques ne suivent pas.

L'état doit être capable d'encourager et de sécuriser ceux qui entreprennent et investissent dans les ENR, en leur garantissant un retour sur investissement viable.

Il faut de la stabilité et de la visibilité dans les politiques d'accompagnement financier du développement des ENR pour avoir des résultats.

Comment inciter les régions à mieux exploiter les fonds européens (ex : fonds Juncker) pour développer les ENR ?

La SOBRIÉTÉ semble être la meilleure des solutions :

- ➔ Consommer moins, mieux, local, des produits et des énergies à faible impact carbone ;
- ➔ Construire nos bâtiments avec des matériaux sobres, biosourcés.

B. Propositions

a) Les énergies renouvelables

- Mettre en place un **plan massif d'investissement** dans les énergies renouvelables, mais pas forcément financé par un grand emprunt auprès des Français (même si la région des Pays de la Loire a, par exemple, fait plusieurs grands emprunts auprès des citoyens, avec succès) ;

- Imposer un plan de désinvestissement massif dans les énergies fossiles, interdire aux banques d'investir dans ces énergies fossiles et rediriger les investissements vers les énergies renouvelables (ENR) ;
- Encourager le **financement participatif** de projets d'ENR (des collectifs de citoyens qui investissent eux même directement pour construire des parcs éoliens ou des fermes photovoltaïques) avec des aides plus élevées et mieux orientées ;
- Contraindre les banques à prêter plus facilement pour des projets d'ENR ;
- Rendre plus attractif le livret de développement durable pour les particuliers. Les fonds collectés pourraient être fléchés de façon ciblée et transparente pour le financement de projets d'ENR ;
- Créer des **labels « transition écologique »** d'épargne citoyenne, avec garantie de transparence et d'affectation des fonds ;
- Encourager le travail en collaboration avec les organismes de recherche et les universités et imaginer avec eux des démonstrateurs à l'échelle 1, financés par l'État ou les collectivités, pour valider la faisabilité économique de certaines innovations et ainsi rassurer les investisseurs.

b) Faut-il limiter l'accès dans les grandes villes aux véhicules les plus polluants ?

- Limiter l'utilisation de la voiture de façon générale.
- Attention à ne pas exclure l'accès aux villes des citoyens qui vivent en zone rurale avec le péage urbain.
- Certains proposent les transports en commun gratuits, mais il est important de préciser que rien n'est gratuit et que les tickets sont déjà largement subventionnés.

- Favoriser le **télétravail** ;
- Profiter de l'émergence des nouvelles technologies : électrique, autopilotage, hydrogène ;
- L'explosion du commerce en ligne augmente le nombre de livraisons : imposer le véhicule électrique pour le « **dernier kilomètre** » ;
- Délimiter une couronne périphérique de la ville au-delà de laquelle seule des navettes circulent + trottinettes, vélos, vélos électriques et vélos-cargos ;
- Favoriser l'usage plutôt que l'acquisition de véhicules en développant les offres d'usage (locations, services de mobilité) → **Changer les habitudes** ;

- Déconcentrer les métropoles et zones urbaines en développant des micro centres économiques harmonieusement répartis sur l'ensemble des territoires, interconnectés par des moyens de transports rapides (genre Hyperloop) ;

- Développer des villes hyper horizontales, avec de grands espaces verts, à l'image de Berlin.

c) Le financement de la transition écologique

- ➔ Il est trop peu cher de polluer, il faut taxer beaucoup plus les pollueurs.
- ➔ Plutôt que d'appliquer une fiscalité punitive, il vaut mieux appliquer une fiscalité vertueuse (la taxe carbone a fait ses preuves dans de nombreux pays).
- ➔ Il faut impulser et soutenir les pratiques vertueuses, et la dynamique sociale qui va avec en récompensant les citoyens et les acteurs économiques qui font l'effort de réduire leur impact carbone.

- Taxer le kérosène et le transport maritime au plan européen, voire mondial ; en contrepartie offrir des primes aux déplacements vertueux ;

- Appliquer une **taxe carbone** à l'ensemble des produits de consommation, en fonction de leur impact réel, ce qui implique d'avoir des mesures et des indications sur l'impact carbone des produits et de les taxer proportionnellement sans se contenter des ACV - Analyse du Cycle de Vie, fournies par les entreprises elles-mêmes (sauf à les rendre purement indépendantes en les confiant à un organisme mondial comme l'ONU) ;

- Compenser l'augmentation des taxes carbones par d'autres baisses ;

- **Encourager les matériaux biosourcés** à impact carbone positif par des TVA préférentielles, et compenser en augmentant la TVA des matériaux conventionnels produits avec beaucoup d'énergies fossiles. (ex : taxer à 20% ou 25% parpaing, laine de verre ou polystyrène, et à 5,5% une structure en bois isolée en bottes de paille).

d) Des solutions concrètes

- Revoir les **labels de construction** pour favoriser nettement les matériaux isolants et durables (biosourcé, chanvre, bois, paille) au détriment du béton - les labels sont souvent sous la coupe de grands groupes industriels (Lafarge, St Gobain) pas toujours vertueux pour la transition écologique ;

- Veiller à la neutralité et l'indépendance des labels ;

- Revoir les conditions de la prime à la casse qui profite surtout aux constructeurs automobiles (qui ne nous ont pas fait la démonstration d'une grande vertu – scandales VW et autres) ;
- Développer beaucoup plus le **crédit d'impôt pour la transition énergétique** (CITE) : plus de primes, des montants plus élevés et mieux ciblées sur des pratiques vertueuses ;
- Développer des **filières innovantes** dans le domaine de la construction, et du chauffage, ainsi que des nouveaux labels ;
- Mettre en place un **système de tiers payant** pour le chauffage des foyers les plus modestes, en isolant d'abord les passoires thermiques ;
- Mettre en place une taxe qui augmente avec l'ancienneté des véhicules ou leur degré de pollution, plutôt que de remplacer les vieilles voitures en encourageant par des primes (au kms non parcourus) les citoyens à ne pas les utiliser ;
- Développer l'entrepreneuriat des transports solidaires et les des usages partagés ;
- Faciliter le **multimodal** dans les transports.

e) Accélérer la transition environnementale

- **Favoriser le local**, les circuits courts, le collaboratif, et le solidaire ;
- **Encourager l'éducation scolaire** autour de la transition écologique ;
- S'agissant de la centrale de Cordemais : il faut soit la remplacer par de nombreuses petites unités de biomasse réparties sur tous les territoires de l'ouest, soit conserver une production centralisée en conservant les infrastructures existantes (réseaux HT, dispatching) ce qui garantirait la sécurité d'approvisionnement en électricité partout.

Réflexions

Considérer la technologie comme une solution à nos problèmes
L'exemple de la mobilité à la fin du XIX^e siècle : les voitures v/s les chevaux
<http://nautil.us/issue/7/waste/did-cars-save-our-cities-from-horses>

f) Biodiversité et paroles scientifiques

- **Réhabiliter la science** et la parole scientifique au plan français et européen ;
- S'assurer de la parfaite indépendance de la parole scientifique (par des financements européens et une agence européenne ou mondiale d'arbitrage scientifique) ;
- Développer **l'éducation scientifique**, la connaissance et l'éveil des enfants à la biodiversité.

IV. La démocratie et la citoyenneté

A. Constat

a) **Le vote blanc**

- Comment prendre en compte les votes blancs ? Quelles seraient les conséquences juridiques et politiques en cas de majorité de votes blancs à une élection ? N'y a-t-il pas un risque de donner plus de pouvoir à la haute administration avec la prise en compte du vote blanc ?

- De manière générale, il est constaté une forte volonté de voir reconnu juridiquement le vote blanc.

- Le vote blanc pourrait être un moyen de combattre l'abstention. Il est vu pour certains comme la reconnaissance d'un geste citoyen.

b) **Le vote obligatoire**

- Si le vote est obligatoire, le vote blanc doit absolument être reconnu.

- En cas de vote obligatoire, ne pas aller voter aura-t-il des conséquences sur le statut de citoyen ? Y aura-t-il des sanctions ?

- Le fait d'aller voter doit rester un droit : le vote est obligatoire en Belgique et pourtant ce pays connaît une véritable instabilité institutionnelle.

c) **Le vote à la proportionnelle**

- Le scrutin proportionnel doit être utilisé avec modération pour ne pas revivre l'instabilité politique de la IV^e République.

- D'un autre côté le scrutin proportionnel conforte les partis politiques.

d) **Diminution du nombre de parlementaires/élus**

- La diminution du nombre de parlementaires est-elle une fausse bonne idée ? Elle permettrait de manière très relative de diminuer les dépenses, et baisserait incontestablement le niveau de la représentativité.

- Faire plus de pédagogie sur le rôle et les actions des parlementaires.

- Faut-il fusionner le Sénat avec le CESE ? Le CESE et les CESER représentent les corps intermédiaires, il est difficile de concevoir une fusion à ce titre avec le Sénat qui représente les collectivités territoriales.

- Comment protéger un élu de la pression de son parti politique ?

- Faut-il diminuer les nombres des élus locaux ? Les communautés de communes et les régions sont amenées à prendre de plus en plus de place et à avoir plus de poids dans les décisions locales en relation avec l'État et l'Europe. Le nombre de communes et le nombre des départements devraient à terme diminuer au profit des représentants des communautés de communes et des élus régionaux.

e) Référendums et pétitions

- Peut-on véritablement répondre par OUI ou NON à une question ? Le référendum est l'occasion de définir une direction à prendre.
- Faut-il reconnaître les pétitions ?

B. Propositions

- Proposer le vote obligatoire à **titre expérimental** lors d'une prochaine élection (par exemple les élections régionales) ;
- Proposer aux élections européennes des **listes transnationales** pour porter de véritables projets européens ;
- S'agissant du scrutin proportionnel, il ne devrait pas dépasser 40 à 50% des suffrages avec une obligation du candidat de recevoir un minimum de 5% des suffrages exprimés pour être élu ;
- L'Assemblée nationale, censée représenter le peuple, devrait être élue à la proportionnelle complète sur des listes nationales (avec un mode de suffrage inspiré de ce qu'il existe pour les élections municipales afin de garantir une majorité et donc la stabilité du régime) ;
- Le Sénat, représentant les collectivités territoriales, devrait être élu au suffrage universel direct en se basant sur les circonscriptions ;
- Un certain nombre de sénateurs pourraient être **tirés au sort** sur le principe des jurys d'assises ;
- Supprimer les rétributions des membres du CESE et des CESER ;
- **Mieux valoriser** les travaux du CESE et des CESER mal connus ;
- Communiquer plus fortement sur les **instances participatives** comme les conseils de développement mal connus du grand public ;
- Supprimer la Dotation Matérielle des Députés (ancienne IRFM) et augmenter le salaire des députés en contrepartie d'un contrôle renforcé des dépenses ;
- Rendre public les rapports des **déontologues** de l'Assemblée nationale et du Sénat ;
- Payer les députés à hauteur de leur ancienne rémunération avec une fourchette haute et une fourchette basse ;

- Ouvrir un débat sur la légitimité des référendums populaires.

FOCUS

Les élections municipales en Italie

Lors des élections municipales italiennes, les électeurs remplissent un questionnaire pour éclairer leur vote.

Les questions sont liées au futur mandat du candidat et touchent à l'ensemble des domaines structurant le mandat du maire.

Pourquoi ne pas s'inspirer de ce modèle en France et proposer pour chaque élection un questionnaire en dessous du bulletin de vote ?

Le questionnaire pourrait être proposé en partenariat avec le conseil de développement.

Les résultats de ce questionnaire devront être pris en compte par les élus et permettraient de mieux comprendre les attentes des électeurs (mode de prise en compte à définir : contrainte, avis simple...)

CONCLUSION

Je remercie vivement l'ensemble des participants qui ont su par le dialogue être force de proposition ce jour.

La démocratie est un combat de tous les jours, la démocratie ne peut exister que si les citoyens se sentent impliqués dans la vie politique, sociale et économique de leur pays.

Députée de Nantes, je m'attacherai toujours à venir vous écouter et à vous recevoir pour vous entendre.

Avec mes sincères salutations,

Valérie Oppelt



Le grand **débat national**

Valérie OPPELT

Députée de Nantes

Permanence parlementaire
21 rue de Cornulier - 44000 Nantes
valerie.oppelt@assemblee-nationale.fr
02 40 89 36 01

Assemblée nationale
126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP
valerie.oppelt@assemblee-nationale.fr
01 40 63 48 03